

RESOLUTION OENO 37/2000

CODEX OENOLOGIQUE INTERNATIONAL

POTASSIUM (HYDROGENOCARBONATE DE)

Bicarbonate de potassium

$\text{KHCO}_3 = 100,1$

1. Objet, origine et domaine d'application

Produit utilisé pour la désacidification des moûts et des vins. L'apport d'ions potassium provoque la salification de l'acide tartrique libre avec formation d'hydrogéntartrate de potassium.

L'utilisation de ce produit est soumise à réglementation.

2. Etiquetage

L'étiquette doit mentionner la pureté et les conditions de sécurité et de conservation.

3. Composition centesimale

Dioxyde de carbone : 43,97

Potassium : 39,06

4. Caractères

L'hydrogénocarbonate de potassium se présente sous forme d'une poudre blanche, inodore, légèrement hygroscopique. Elle donne les réactions des carbonates.

5. Solubilité

Eau à 20°C : 600 g/l

Insoluble dans l'alcool à 95 % vol.

Soluble avec effervescence dans les solutions diluées d'acides (acétique, chlorhydrique...).

6. Essais

6.1. Perte à la dessiccation

Après 4 heures de dessiccation dans une étuve à 105°C, la perte de poids ne doit pas être supérieure à 2 p. 100.

6.2. Préparation de la solution pour essais.

Placer 10 g d'hydrogénocarbonate de potassium dans une fiole jaugée de 100 ml et compléter avec de l'eau.

6.3. Matières insolubles dans l'eau

Filtrer la solution préparée pour essais (6.2). Le résidu séché à 105°C puis calciné à 550°C ne doit pas être supérieur à 0,1 g (soit 1 p. 100).

6.4. Fer

Sur la solution préparée pour essais (6.2), doser le fer selon la méthode de spectrométrie d'absorption atomique figurant au Recueil. (Teneur en fer inférieure à 100 mg/kg).

6.5. Plomb

Sur la solution préparée pour essais (6.2), doser le plomb selon la méthode décrite au Recueil. (Teneur en plomb inférieure à 5 mg/kg).

6.6. Mercure

Sur la solution préparée pour essais (6.2), doser le mercure selon la méthode décrite en annexe. (Teneur inférieure à 1 mg/kg).

6.7. Arsenic

Sur la solution préparée pour essais (6.2), doser l'arsenic selon la méthode décrite en annexe. (Teneur inférieure à 3 mg/kg).

6.8. Sodium

Sur la solution préparée pour essais (6.2), doser le sodium par photométrie de flamme. (Teneur en sodium inférieure à 1 p. 100).

6.9. Teneur en hydrogénocarbonate de potassium

Dissoudre dans 50 ml de solution d'acide chlorhydrique 1 M une prise d'essai exactement pesée voisine de 2 g. Titrer l'acide chlorhydrique en excès à l'aide d'une solution d'hydroxyde de sodium 1 M en présence de rouge de méthyle (R).

Le produit oenologique doit contenir au minimum 98 p. 100 d'hydrogénocarbonate de potassium.

7. Conservation

L'hydrogénocarbonate de potassium doit être conservé dans des sacs étanches à l'abri de l'humidité.